

Adolescents & Internet

Précis à l'attention des
parents...

Présentation des acteurs en présence

Un moyen de communication

Pérennité et pertes d'identités

Les Jeux en ligne

La famille

- Les dangers
- Le piratage
- La loi

Les conseils

Questions/Réponses

Présentation des acteurs en présence

- ✓ les adolescents
- ✓ les blogs
- ✓ les chats
- ✓ les réseaux sociaux

Présentation des acteurs en présence

✓ les adolescents

- Futurs adultes en plein croissance hormonale

- Souvent en rébellion ouverte ;-)

- Difficulté de discussion

- Problème niveau informatique/parents

Présentation des acteurs en présence

✓ les blogs

- Contraction de Web Log
- Petits sites faciles à créer, à gérer
- Un journal pas si intime...
- Le modérateur !

Présentation des acteurs en présence

✓ les chats

- Lieu de conversation
- Différence forum, messagerie,...
- Favoriser le chat
- Gens dangereux ?

Présentation des acteurs en présence

✓ les réseaux sociaux

- Facebook plutôt que MSN

- Twitter

Un moyen de communication

Faire partie de la même 'tribu'

Attention à ne pas crier sur les toits

Bien cerner les 'fuites de données'

Pérennité et pertes d'identités

Toutes données sur Internet...

Durée de vie des informations

Lieu de vie virtuel

Pseudo : masque la réalité

Les Jeux et la vie en ligne

WoW, Dofus, SecondLife, ...

Les risques

Le niveau de violence

La dépendance

La famille - Les dangers

* Plus des 2/3 des parents déclarent ne pas systématiquement parler avec leurs enfants de ce qu'ils font ou voient sur Internet. Ils pensent que leurs propres enfants n'y sont pas confrontés.

➡ Les parents sont confiants dans l'attitude responsable de leurs enfants

* 53% des parents estiment que leur enfant ne court pas de risque sur internet

* 78 % estiment que leur enfant ne communiquera pas de données personnelles de façon non protégée (photos, adresse, téléphone, nom..)

* 77 % estiment que leur enfant n'aura pas de proposition de la part d'inconnus malintentionnés sur des chats ou forums

* 84 % estiment qu'il ne fera pas l'objet d'intimidations ou de chantage, ni sur le téléphone portable

* 79 % pensent que leur enfant ne fera pas de vidéo ou de photo privées qu'il mettra ensuite sur Internet

* 78 % pensent que leur enfant ne sera pas la cible d'appels téléphoniques se moquant de lui ou voulant l'intimider

La famille - Les dangers

Des lacunes dans l'éducation internet des enfants

Les parents mettent peu en garde leurs enfants :

- ❖ 43 % des parents reconnaissent ne pas donner systématiquement de règle à leur enfant sur internet
- ❖ 1/3 des parents seulement parle systématiquement d'internet avec son enfant
- ❖ 2/3 des parents ne préviennent pas régulièrement leur enfant qu'il ne faut pas répondre aux messages d'inconnus sur Internet ou le mobile
- ❖ 92 % des parents ne pensent pas systématiquement à dire à leurs enfants que tout n'est pas vrai sur Internet

Les jeux vidéo, source de conflits dans les familles

- ❖ Selon leurs parents, 71 % des enfants jouent aux jeux vidéo sur Internet. Parmi eux, un sur cinq joue à des jeux de rôle en réseau type World of Warcraft ou Dofus. Ce chiffre monte à un sur trois chez les garçons
- ❖ 41 % des parents trouvent que leurs enfants jouent trop longtemps sur leurs consoles, ordinateurs ou mobiles (chiffre qui monte à 52 % pour les parents de garçons)
- ❖ Pour 1/4 des parents de garçons, les jeux vidéo sont un sujet de dispute au sein de la famille
- ❖ Moins d'un parent de garçons sur deux estime que leur fils préfère rester en famille ou voir des amis plutôt que de jouer aux jeux vidéo

La famille - Les dangers

- ❖ Succès des logiciels de contrôle parental mais méconnaissance des caractéristiques de ces logiciels
- ❖ Plus de la moitié des parents a installé un logiciel de contrôle parental (filtrage des sites inappropriés pour les mineurs) sur l'ordinateur familial ou personnel de l'enfant
- ❖ Cependant, 43 % des parents ignorent encore que tous les fournisseurs d'accès à internet proposent un logiciel gratuit.
- ❖ 1/3 des parents ne savent pas limiter le contrôle parental aux enfants seulement (importance de créer une session pour chaque membre)
- ❖ 2/3 des parents ne savent pas qu'il est possible de limiter les horaires de connexion avec les logiciels de contrôle parental ou/et avec le système d'exploitation alors que plus d'un parent sur quatre demande régulièrement à son enfant de passer sur internet un temps raisonnable et limité
- ❖ Les parents ignorent la possibilité de contrôler les contacts sur MSN/Windows Live alors que $\frac{3}{4}$ des parents souhaitent pouvoir le faire.
- ❖ En revanche, l'option contrôle parental gratuite qui existe sur le mobile ne connaît pas le même succès : seuls 6 % des parents l'ont activée sur le mobile de leur enfant.

Il faut établir une discussion

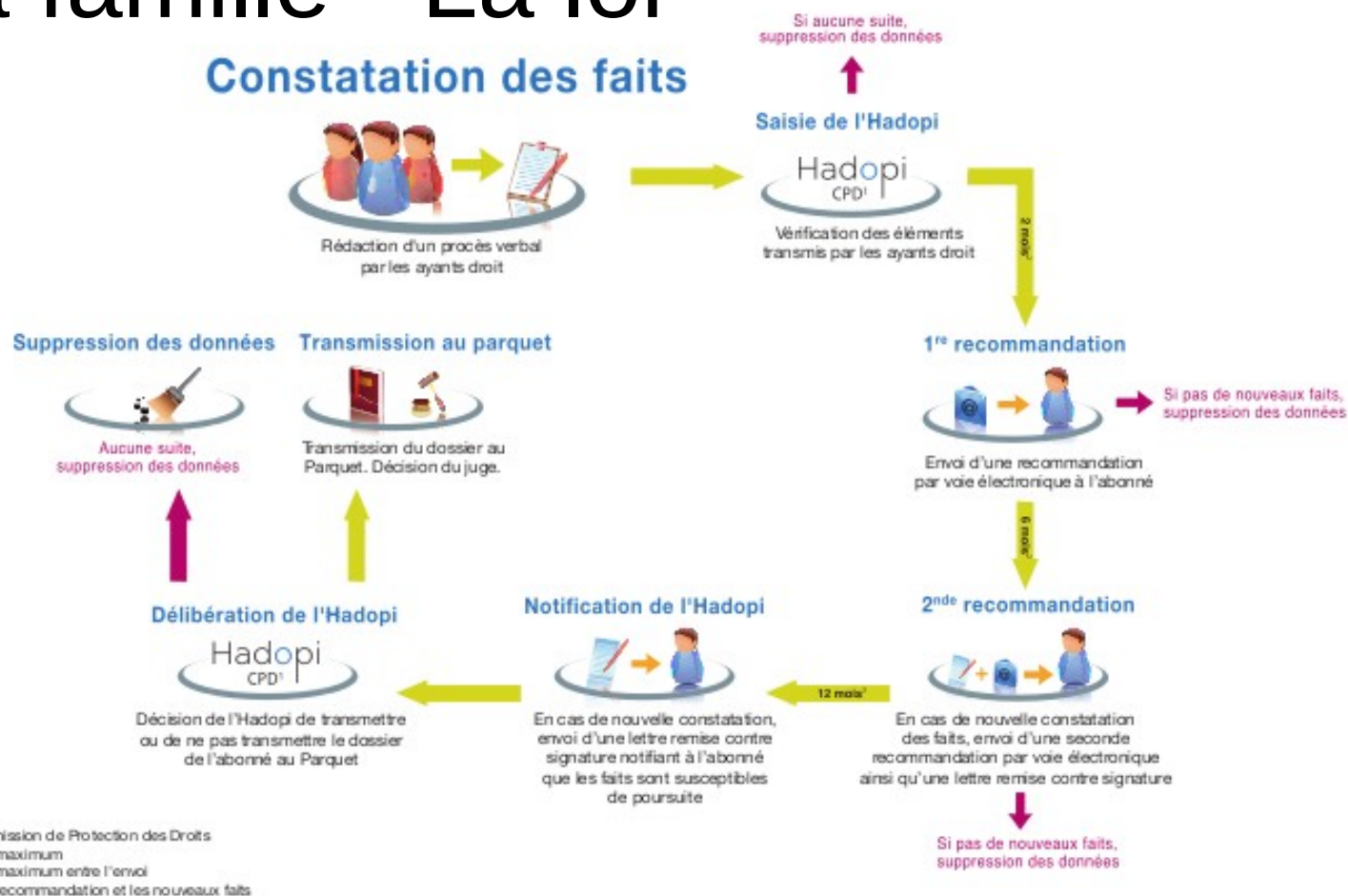
La famille - Le piratage

- ❖ Un téléchargement est illégal : il contient des contenus protégés par les droits d'auteur et il est fait sans autorisation
- ❖ Un téléchargement est légal "payant" : s'il est autorisé par son auteur et utilise Internet pour "vendre" des œuvres en ligne
- ❖ Un téléchargement est légal "gratuit" : il s'agit d'œuvres "libres de droits". Une telle œuvre peut être partagée légalement sur des réseaux de partages. Entrent dans cette catégorie les fameux "logiciels libres de droit" ou toute œuvre sous licence de type "creative commons".
- ❖ Le téléchargement gratuit est également légal dans le cas d'œuvres dont les auteurs sont morts il y a plus de 70 ans, les droits d'auteurs tombent "dans le domaine public".

Attention !

Il est souvent illégal de télécharger les contenus mis à disposition gratuitement sur des plateformes d'échange/de partage de fichiers ou de vidéos ou sur des blogs, dans la mesure où ceux qui les y ont téléchargés ne disposent pas des droits d'auteur. C'est là tout le problème du téléchargement en p2p, ..., dont les responsables ne sont pas en mesure d'assurer le respect du droit d'auteur ou du droit à l'image.

La famille - La loi



A la troisième infraction, le contrevenant encourt la suspension de son abonnement pour une durée maximale d'un an, ainsi qu'une amende pouvant aller de 1 500 à 300.000 euros, voire une peine de prison, ainsi que le paiement de dommages et intérêts aux ayants droit.

Qu'est ce que la négligence caractérisée ?

La négligence caractérisée, c'est l'infraction qui sanctionne le fait pour un abonné de ne pas avoir sécurisé son accès à internet. Cette contravention, prononcée par le juge, peut être décidée au terme de la réponse graduée.

Que risque l'abonné ?

S'il est reconnu coupable par le juge de négligence caractérisée, l'abonné s'expose à une amende allant jusqu'à 1500 € d'amende et à une peine complémentaire de suspension de son accès à internet allant jusqu'à un mois.

Quels sont les droits de l'abonné ?

L'abonné peut faire valoir ses observations à l'Hadopi à chaque étape de la procédure de réponse graduée.

Conseils

- ✓ L'ordinateur doit être dans un espace de vie commune
pas dans la chambre !
- ✓ Développer l'esprit critique
Tout n'est pas forcément vrai sur Internet.
- ✓ Le téléchargement est-il légal ?
- ✓ Un écran n'apporte pas l'invisibilité !
- ✓ Ne pas publier n'importe quoi sur les blogs/chats/...
- ✓ Une rencontre physique ne se fait qu'avec un accompagnant
après en avoir discuté avec un adulte.
- ✓ Il faut savoir contrôler le temps passé sur Internet.
Attention aux débordements !!
- ✓ Protégez votre ligne (1500€ d'amende, 1 mois de suppression)

Adolescents & Internet : Précis à l'attention des parents...

www.cestplusnet.fr (Microsoft)

www.vosquestionsdeparents.fr

www.internetsanscrainte.fr

www.2025exmachina.net

<http://www.controle-parental.net/cyberdependance.html>

www.horaire-pc.com